

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 11 Juillet 2023 19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/EB

N° 003022

Direction Générale des Services -Création d'un Groupement d'employeurs entre la SAEM CITADIS et la SPL TERRITOIRE VAUCLUSE

Affiché le :

VOTES POUR: 32

VOTES CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Le Mardi 11 Juillet 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 05 juillet 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean Alllaud (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION: Mme Isabelle TAILLIER donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS: Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Madame le Maire informe le conseil municipal que par délibération de leurs conseils d'administrations respectifs, le 30 mars 2023, la Société Anonyme d'Économie Mixte (SAEM) CITADIS et la Société Publique Locale (SPL) TERRITOIRE VAUCLUSE se sont prononcées favorablement en faveur de la création d'un groupement d'employeurs entre les deux sociétés, permettant la mutualisation des personnels.

Le groupement d'employeurs prendra la forme d'une association régie par la loi du 1 er juillet 1901 et aura pour objet exclusif la mise à disposition, auprès de ses membres et dans le cadre de leurs activités telles qu'elles résultent de leur objet social, des salariés liés au groupement par un contrat de travail.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la Commune d'Apt représente 0,30 % du capital social de la Société Publique Locale Territoire Vaucluse à l'issue de l'augmentation de capital approuvé par n° 002999 du 23 Mai 2023.

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20230711-003022-DE Date de réception préfecture : 18/07/2023 **Considérant,** la représentation de la commune au sein desdites SAEM et SPL, il convient, dans le cadre de l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales, d'approuver au préalable cette évolution et d'autoriser nos représentants à voter en faveur lors des prochains conseils d'administration de la SAEM et de la SPL, avant la création effective du groupement.

Les projets de statuts et de règlement intérieur du groupement sont annexés au présent document.

Vu, l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales

Vu, le Code de commerce

Vu, les projets de statut annexés

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

APPROUVE, la création du GROUPEMENT D'EMPLOYEURS entre la SAEM CITADIS et la SPL TERRITOIRE VAUCLUSE.

AUTORISE, les représentants de la commune à voter en faveur des résolutions au Conseil d'Administration de la SAEM et de la SPL TERRITOIRE VAUCLUSE concrétisant la création du groupement d'employeurs.

AUTORISE, Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE Yannick BONNET

LE MAIRE Véronique ARNA/D-DELOY